**Membres de type A : Entreprises commerciales et œuvres d’entraide avec activité commerciale**

**Processus:**

La soumission du formulaire de reporting dûment rempli et de toutes ses annexes constitue la base de l'adhésion au Swiss Fair Trade. La typification est obligatoire.

A – Admission de nouveaux membres

1. Inscrivez vos réponses aux questions directement dans le formulaire, faites référence aux documents, liens ou annexes correspondants (p. ex. principes directeurs, statuts, comptes annuels, rapport annuel entre autres) et joignez les documents énumérés dans la liste des documents à fournir. Les membres de FAIRTRADE INTERNATIONAL, WFTO et EFTA peuvent se référer aux documents pertinents des organisations (p. ex. voir Standards génériques pour les organisations de petits producteurs 3.2.4 de FAIRTRADE INTERNATIONAL sur [www.fairtrade.net](http://www.fairtrade.net/)).
2. Une organisation qui n’est pas encore en mesure de répondre à tous les critères doit présenter un programme de travail décrivant les étapes menant à la réalisation de tous les critères. Il est recommandé de devenir membre de l’une des organisations susmentionnées.
3. Une lettre de motivation doit être jointe au reporting. Dans cette lettre de motivation, vous exposez les raisons pour lesquelles vous souhaitez devenir membre de Swiss Fair Trade et en quoi vous contribuez au commerce équitable. Cette lettre ne doit pas dépasser une pleine page de texte.
4. Votre demande sera traitée par la commission de monitoring dans un délai de 60 jours.
5. La commission de monitoring vous informe de tous les ajustements/précisions et informations nécessaires auxquels vous répondrez dans un délai de 60 jours.
6. La Moko fait une recommandation sur l’approbation ou le rejet de la demande d’adhésion. La recommandation est transmise à l’auteur de la demande et au comité.
7. L’assemblée générale prend la décision finale.

B –  Echanges    
Afin de préserver et de renforcer le rôle pionnier des organisations du commerce équitable ainsi que la crédibilité de Swiss Fair Trade, des échanges réguliers ont lieu entre les membres. L'objectif est de traiter les problèmes clés du commerce équitable et / ou les défis auxquels nos membres sont confrontés et de trouver des solutions communes. Les membres sont invités à participer à nos ateliers ou à commenter le sujet par écrit.

**Informations sur l‘organisation**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l‘organisation |  |
| Personne de contact |  |
| Adresse |  |
| Tél. Et curriel |  |
| Site Internet |  |
| Forme juridique |  |
| Année de fondation/création |  |
| Nombre d‘employés |  |
| Nombre de membres / actionnaires / sociétaires |  |
| Chiffre d’affaires annuel |  |

| **Question** | **Réponse du requérant** |
| --- | --- |
| **Profil de l’organisation** |  |
| Quelles sont les activités principales de votre organisation et quelle importance accorde-t-elle au commerce équitable? (Mission et vision de l'organisation, activité principale, but de l’organisation) |  |
| Décrivez et documentez votre achats: où quells sont vos fournisseurs et quels critères de choix appliquz-vous? Comment établissez-vous un contact direct et personnel avec les producteurs/trices de votre chaîne d’approvisionnement? |  |
| Quel est votre chiffre d'affaires en % concernant la vente de produits du commerce équitable ? Quel pourcentage de votre chiffre d'affaires souhaitez-vous réaliser en équitable au cours des trois prochaines années ? |  |
| **Gouvernance** |  |
| Où et comment votre structure organisationnelle et vos principes sont-ils disponible afin que les personnes ou les organisations intéressées puissent les consulter ? |  |
| Décrivez toutes vos activités commerciales qui ne sont pas en lien avec le commerce équitable. |  |
| Veuillez nous donner deux références. |  |
| **Relations commerciales, critères économiques** |  |
| Comment assurez-vous la traçabilité de vos produits ? |  |
| Le prix que vous payez donne-t-il aux producteurs un salaire de subsistance (Salaire décent) ? |  |
| Versez-vous la prime ou les fonds destinés aux projets aux producteurs/trices (Investissement social, renforcement des capacités) ? |  |
| Quelle est la durée moyenne de vos relations commerciales ? Combien de temps à l’avance planifiez-vous, ensemble avec vos producteurs/trices vos commandes ? (engagement pluriannuel) ? |  |
| Faites-vous du Accordez-vous un préfinancement sur demande ? Dans l'affirmative, quels sont les critères ? |  |
| Quels délais de paiement avez-vous fixés avec vos producteurs/trices ? En combien de jours en moyenne payez-vous les marchandises (Paiement dans les délais) ? |  |
| Comment soutenez-vous les producteurs et les agriculteurs pour qu'ils puissent se développer leur organisation et leurs produits davantage et développer leur produit (renforcement des capacités, accompagnement des producteurs/trices) ? |  |
| Existe-t-il des lignes directrices concernant l'utilisation des bénéfices des sociétés ? |  |
| **Standards environnementaux** |  |
| Quels procédés ou procédures de votre chaîne d'approvisionnement pourraient être potentiellement nocifs pour l'environnement (procédés de fabrication, matériaux utilisés, fret aérien, génie génétique, etc.) |  |
| Quelles mesures prenez-vous pour améliorer continuellement la production d'un point de vue écologique et pour l'utilisation durable des ressources naturelles ? |  |

Répondre aux questions suivantes en cas de travail salarié :

|  |  |
| --- | --- |
| **Standards sociaux et travail salarié dans la production** |  |
| Le droit du travail national est-il respecté ? Comment le vérifiez-vous ? |  |
| Les huit conventions fondamentales de l’OIT sont-elles respectées par vos producteurs/trices ? Comment le vérifiez-vous ? |  |
| Connaissez-vous les conditions spécifiques d'emploi dans la production ?  (p. ex. documentation du durée de travail, modèle de contrat de travail, salaire versé) |  |
| Comment la santé et la sécurité des travailleurs/euses sur le lieu de travail sont-elles assurées ? |  |

Version du 23.07.2008, Ueli Ramseier, Markus Staub, Carole Schaber

avec adaptations du 30 août 2010, Caroline Piffaretti

avec adaptations du 19 mai 2011, Andrea Hüsser

avec adaptations de novembre 2011, Moko

avec adaptations de mars 2014, Moko

avec adaptations de mai 2015, Moko  
avec adaptations de mars 2019, Moko

**Liste des documents à fournir**

**A. Documents que tout membre/candidat doit fournir.**

□ Lettre de motivation

□ Statuts, règlement de la fondation ou charte si disponible

□ Organigramme

□ Rapport d’activités

→ Si aucun rapport annuel n'est disponible, un bref compte-rendu annuel devrait être rédigée. Celui-ci peut se limiter à une ou deux pages et donner la synthèse des principales activités.

□ Rapport de révision des comptes, si disponible

*□* Règlement de service (= règlement du personnel) ou exemplaire de contrat de travail

→ Les petites entreprises n’ayant souvent pas de règlements de service, un exemplaire de contrat de travail suffit. Pour les plus grandes organisations, un règlement de service est demandé.

**B. Les grandes ONG/Fondations/entreprises[[1]](#endnote-1) doivent également fournir :**

□   Stratégie

→ Document de stratégie, de planification annuelle et/ou Business plan, qui met en avant les perspectives de l’organisation dans le domaine du commerce équitable.

**C. Annexes pouvant être fournis sur base volontaire, p. ex. :**

□   Informations et/ou rapport(s) sur la politique de responsabilité sociale et/ou environnementale

□   Rapport FLO pour les preneurs de licence

□   Rapport WFTO

□   Certifications ISO ou SA 8000

□   Certification bio

1. Définition de grandes ONG : celles qui paient la cotisation maximale. [↑](#endnote-ref-1)